

2009/1804 - Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec le département de l'Action Sociale de la SNCF pour le versement d'indemnités de garde en crèche. (Direction de l'Enfance) (BMO du 12/10/2009, p. 1731)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

(Adopté.)